

ECOLE élémentaire Louis Pasteur
Rue jean Rostand
Tel/fax : 05 56 74 94 19

PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE
du 1er trimestre de l'année scolaire 2014 / 2015

Date de la séance :

Le 7 novembre 2014

Horaire de la séance :

17h à 19h

Présents :

Enseignants :

Mme Grenier
Mme Bruné
Mme Dupart
Mr Hémous
Mme Grosland
Mme Pujos
Mme Skalli

DDEN

Mme Trémolet

Psychologue scolaire :

Mme Nathalie Bucelet

Délégués parents :

Mme Portron
Mr Desplats
Mr Martineau
Mme Le Pezzou
Mr Bonnet
Mme Garcia
Mme Torrente
Mme Jurado
Mr Langlade
Mme Nauleau

Délégués mairie :

Mr le Maire
Mme Longaive Karine DGS
Mme Gamonet responsable des affaires scolaires
Mme Berthaud adjointe au Maire

Président de séance :

Mme Grosland

Secrétaire de séance :

Mr Hémous

I/ Informations aux familles

Effectifs.

	Effectifs au 06/11/2014
Cp	51
Ce1	46
Ce2	43
Cm1	42
Cm2	37
Total	219

Prévision d'effectifs

M le maire indique qu'il y a deux programmes immobiliers sur la commune dont les perspectives sont connues en terme de population scolaire. Sur le domaine de Malena qui concerne directement l'école, il n'y a aucune certitude sur le niveau primaire, mais davantage sur la petite enfance. La livraison des premiers logements sur Malena est prévue pour février.

En cas d'ouverture à la rentrée 2015, une salle de classe serait disponible sur la base du comptage à la rentrée. Il n'y aura pas d'ouverture de classe en cours d'année. Le mobilier qui serait nécessaire pour une classe supplémentaire est inscrit au budget municipal.

Les parents interrogent la dotation en manuels scolaire en cas d'arrivée d'élèves en cours d'année. Mr le Maire souhaite étudier la possibilité de prévoir une marge budgétaire pour répondre à ce type d'imprévu.

Rappel des horaires de l'école. Modification du calendrier scolaire.

 Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 8h45-12h / 14h-16h

 Mercredi : 8h45-11h45

 La proposition académique d'adaptation du calendrier scolaire pour le pont de l'Ascension a été acceptée. Par conséquent, le vendredi 15 mai 2015, les enfants n'auront pas classe et le mercredi après-midi 8 avril et le mercredi après-midi 6 mai 2015 seront travaillés.

Les effectifs de la garderie sont pointés à partir de 15 minutes après l'horaire de sortie. Ce premier ¼ d'heure n'est pas facturé aux familles. De même que l'arrivée à partir de 8h30. La garderie du mercredi de 12h à 12h30 est facturé en tant que « forfait jour ». Le service de garderie du mercredi midi pourra faire l'objet d'une information supplémentaire.

Des parents demandent que la tarification soit revue pour être mieux ajustée à la fréquentation des familles. La tarification des services publics passe au budget en novembre et ne sera donc pas modifiée en 2015. Sur le fond, le principe actuellement en cours permet de contenir le tarif horaire (coût du service) en le répartissant entre les familles.

M le Maire propose d'associer les parents aux réflexions à venir sur la tarification.

 Question concernant le mercredi matin, initialement instauré dans les nouveaux horaires pour « lisser » les apprentissages fondamentaux sur la semaine. Des parents s'étonnent de voir cette matinée consacrée au sport. Cela vient du fait que les plannings des infrastructures sont imposés à l'école selon le principe de mutualisation

✚ Elections des représentants des parents d'élèves au Conseil d'école :

- Sur 352 parents, 169 ont voté. 4 sièges ont été attribués à la FCPE et 4 sièges pour le Groupe des parents indépendants affiliés UNAAP.

Le vote par correspondance est le plus efficace. La présence de l'isoloir le jour du scrutin est réglementaire.

L'équipe enseignante tient à rappeler aux parents qu'ils ne peuvent pas entrer dans l'école sans y avoir été invités. Si les familles souhaitent rencontrer l'enseignant de leur enfant, elles doivent utiliser le cahier de liaison pour fixer un rendez-vous.

II) Vie scolaire

✚ Proposition bourse aux fournitures :

- Les parents FCPE proposent d'organiser une bourse aux fournitures dans les écoles élémentaires et maternelles sur le modèle de ce qui se fait au collège de Carbon-Blanc. Barbou a donné un retour positif.
- Les enseignants demandent des précisions quant à l'obligation d'adhérer à une association des parents. → c'est une obligation. Il faut également donner une liste type.
- Les parents ont également observé que des choses se rajoutent en début d'année. Il faudrait pouvoir limiter ces achats complémentaires demandés aux familles en début d'année.

✚ Prise en charge des élèves en difficultés diverses

- Nathalie Bucelet, psychologue scolaire, est présente très régulièrement au sein de l'école et assiste à l'ensemble des équipes éducatives. Elle peut faire des observations en classe ou bien recevoir un élève sur demande de la famille.
- Cette année, l'enseignante du RASED n'intervient plus sur l'école.
- Une AVS intervient dans l'école pour suivre une élève de CE2. C'est une aide très bénéfique pour l'élève.
- Deux dossiers sont en attente de traitement à la MDPH pour obtenir des interventions d'AVS.

✚ Projets spécifiques.

L'ensemble des projets de cette année se rapporte au troisième objectif du projet d'école : « Développer les projets éducatifs, culturels et sportifs des écoles et établissements. »

■ Projet piscine :

La natation est un enseignement obligatoire organisé sous la responsabilité de l'enseignant qui assure la bonne marche du groupe et décide des ajustements nécessaires pour que chaque élève bénéficie au mieux de l'activité.

Les classes de CP à CM1 iront à la piscine.

Il n'y aura pas de parents habilités à entrer dans l'eau, contrairement à l'année 2013-2014 où un effectif exceptionnel avait nécessité ce dispositif.

■ **Projet chorale :**

Le projet musical est reconduit avec le même nombre d'heures d'intervention.

■ **Projet BD :**

Les classes de CE1, CE2 et CE1-CE2 participent au projet scénario-BD.

■ **Médiathèque :**

Les classes vont régulièrement à la médiathèque. Elles sont inscrites dans divers projets. La classe de CM1 participe à un projet Polar.

✚ **Matériel TICE ; Espace Numérique de Travail (ENT)**

■ Nous ne disposons que d'un ordinateur vétuste pour dix enseignants. Il fonctionne très lentement et se déconnecte quotidiennement de la photocopieuse. Les problèmes de connexion à internet sont aussi fréquents. Nous souhaitons qu'un effort soit fait pour le remplacer et ainsi faciliter l'exercice de nos fonctions.

M le Maire annonce le remplacement des ordinateurs pour les prochaines semaines.

Les ordinateurs cédés par la FCPE n'ont pas de système d'exploitation. On pourrait y installer des systèmes d'exploitation libres.

■ Toutes les classes se sont inscrites pour créer un ENT.

■ Les 2 tableaux numériques sont énormément utilisés, ils apportent un plus pédagogique dans les classes. L'équipe enseignante souhaite pouvoir bénéficier d'une généralisation de cet équipement innovant et motivant pour les élèves.

En lien avec la question informatique : une commande CM2 est restée bloquée du fait d'une panne informatique dans le bureau de la directrice et s'avère impossible à passer maintenant que le réseau est réparé. Les enseignants rappellent leur souhait de pouvoir passer cette commande de librairie afin de coller au mieux au déroulement des projets municipaux auxquels ils sont associés.

M le Maire confirme la possibilité de réparer ce contretemps.

✚ **Coopérative scolaire (OCCE)**

■ La coopérative scolaire a clôturé ses comptes le avec un solde de 2300 euros. Les cotisations des familles ont été de 2048 euros contre 1600 euros en 2013.

III/ Restauration scolaire

- A peu près 185 enfants sur 219 mangent à la cantine chaque jour.
- Questions des parents sur les horaires de passage : on observe une réelle fluidité des passages.
- Des retours font état de plats froids. Les services municipaux utilisent des chauffe-plats qui doivent garantir la température des aliments.



Les parents s'interrogent suite à l'information selon laquelle la Ville a dénoncé la convention qui la liait aux cantines de Lormont pour la restauration scolaire. L'interrogation porte sur l'évolution des tarifs à prévoir en cas de nouvelle organisation.

M le Maire rappelle le contexte et notamment l'annonce par Lormont d'une augmentation de 1 euro du prix du repas. Le service « assiette rendue » arrivait à un coût moyen du repas de 7,80 euros avec les coûts de main d'oeuvre.

Mille nouveaux habitants sont attendus (10 000 habitants en 2020, soit 1 100 demi-pensionnaires à l'horizon 2025), ce qui justifierait à terme un retour en régie favorisant les circuits courts. Un appel d'offre a été ouvert pour une année plutôt qu'un renouvellement de la convention triennale avec Lormont pour permettre un éventuel passage en régie d'ici un an..

Mme la DDEN rappelle que les anciennes cantines scolaires avaient été enlevées lors de la reconstruction de l'école car les cuisines ne pouvaient plus être situées au sein d'une école.

Les parents prennent acte de ces informations en espérant que ces nouvelles orientations permettront d'abaisser les coûts des repas.

IV/ Périscolaire

- Les parents souhaitent avoir des informations sur l'organisation de la pause méridienne → des groupes ont été créés, chaque enfant a son planning (cahier de liaison et affichages). L'ordre de passage des groupes change dans l'année.

Les enseignants se questionnent quant aux déplacements des élèves de la maternelle non accompagnés dans les couloirs pendant la pause méridienne.

✚ Effectifs d'encadrement, nombre d'enfants pris en charge

- L'effectif mobilisé est de 5 animateurs puis 4 de 12h45 à 13h. 2 animateurs surveillent la cour.
- Les parents ont demandé à venir observer la pause méridienne comme ils avaient pu le faire trois fois en 2013-2014. 2 représentants de chaque association de parents d'élèves pourraient venir avec un représentant de la ville pour observer et réfléchir à d'éventuelles propositions d'amélioration.

✚ Fonctionnement des ateliers / Bilan 1ère période

Les élèves ont le choix entre un temps libre semi-dirigé et un atelier dirigé par semaine, l'adhésion de l'élève se fait sur la durée du cycle.

Les ateliers dirigés sont : hand-ball et récup'déco.

Il n'y a pas de bilan à ce jour de la fréquentation des ateliers libres. La capacité maximale d'un groupe est de 18 élèves.

Les élèves ont le choix entre un temps libre semi-dirigé et un atelier dirigé par semaine, l'adhésion de l'élève se fait sur la durée du cycle.

Les ateliers dirigés sont : hand-ball et récup'déco.

■ Il n'y a pas de bilan à ce jour de la fréquentation des ateliers libres. La capacité maximale d'un groupe est de 18 élèves.

■ Un cahier de liaison parents-périscolaire avait été créé en 2013-2014. Ce cahier devait suivre les enfants sur sa scolarité. Il n'a finalement pas été utilisé.

V/ Sécurité et hygiène – Installations et équipements :

+ Test alerte incendie durant la pause méridienne

Le déclenchement involontaire de l'alerte incendie durant la pause méridienne a révélé une difficulté pour les animateurs d'organiser l'évacuation et le recensement des élèves.

+ Gestion de la photocopieuse

M le Maire a alerté les enseignants sur le nombre de photocopies réalisées à l'école. Les enseignants demandent quelles sont les personnes habilitées à utiliser le photocopieur et s'il serait envisageable de détailler les codes utilisateurs école et mairie.

